

Direction de l'administration pénitentiaire

Journées d'études internationales
Sous le haut patronage de Madame Christiane Taubira,
Garde des Sceaux, ministre de la Justice

La prévention des récidives :
Évaluation, suivis, partenariats

Organisées avec l'École de droit de Sciences Po
et avec le soutien de la Mission de recherche Droit & Justice

Lundi 20 et mardi 21 octobre 2014

à Sciences Po
Amphithéâtre Chapsal
27, rue Saint-Guillaume
75007 Paris



www.justice.gouv.fr

13h30

Accueil des participants

14h00

Ouverture des Journées

Propos d'accueil de *Christophe Jamin*, directeur de l'École de Droit de Sciences Po.

Présentation des Journées par *Isabelle Gorce*, directrice de l'administration pénitentiaire.

14h45 - 16h00

Les récidives : configurations, usages

Président de séance : *Martine Kaluszynski*, directrice de recherche au CNRS (PACTE).

- Mise en perspective historique, *Mathieu Soula*, maître de conférences à l'Université de Reims-Champagne-Ardennes.
- Définition notionnelle et mise en perspective statistique, *Philippe Robert*, directeur de recherche émérite au CNRS (CESDIP).

16h00 - 16h15

Pause

16h15 - 18h00

L'évaluation des personnes placées sous main de justice

- Les instruments d'évaluation, *Émilie Dubourg*, ATER à l'Université de Nantes.
- Décloisonner les connaissances relatives aux personnes, *Astrid Hirschelmann*, maître de conférences à l'Université de Rennes 2.

Table ronde :

Former les acteurs à la prévention des récidives : quelles méthodes ? Quels outils ?

- *Nathalie Le-Barazer*, directrice territoriale adjointe à la Protection Judiciaire de la Jeunesse, DDPJJ de Nantes ;
- *Philippe Pottier*, directeur de l'École Nationale de l'Administration Pénitentiaire ;
- *Xavier Ronsin*, directeur de l'École Nationale de la Magistrature ;
- *Henri Waterval*, responsable formation supervision, Service Public Fédéral Justice (Belgique).

8h30

Accueil des participants

9h00 - 10h30

Les suivis

Président de séance : *Roberto Galbiati*, chargé de recherche au CNRS (OSC-Sciences Po).

- De la mise à l'épreuve à la contrainte pénale : quelle évolution pour quel contenu ?, *Pascal Le Roy*, chef du bureau des orientations, du suivi et de l'évaluation de l'activité des SPIP, DAP/PMJ1.
- Le développement actuel de la probation en Autriche, *Veronika Hofinger*, chercheur à l'Institute for the Sociology of Law and Criminology (Autriche).

10h30 - 10h45

Pause

- Le développement actuel de la probation en Italie, *Carlo Alberto Romano*, professeur à l'Université de Brescia (Italie).
- Les mesures de sûreté et la question de la dangerosité : la place des soins pénalement ordonnés, *Virginie Gautron*, maître de conférences à l'Université de Nantes.

12h30 - 14h00

Déjeuner libre

14h00 - 17h00

Présentation de deux recherches inédites sur la prévention des récidives

Président de séance : *Guy Casadamont*, sociologue, DAP/PMJ5

- Le champ de la prévention de la récidive dans sa dimension multipartenariale et inter-institutionnelle en Charente maritime : étude locale et perspectives comparatistes, *Loïc Lechon*, CPIP, SPIP de Charente Maritime, *Noémie Mahé*, ATER à l'Université de La Rochelle.
- La prévention de la récidive comme secteur de l'action institutionnelle : processus d'ajustement entre acteurs, normes et pratiques. L'exemple de la Seine-Saint-Denis, *Ludovic Jamet*, docteur en sociologie, Université de Rouen, *Philip Milburn*, professeur à l'Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines.

16h00 - 16h15

Pause

Table ronde avec :

- *Géraldine Blin*, DSPIP, SPIP du Val-d'Oise ;
- *Céline Nainani*, magistrat, TGI de Valence ;
- *Alexis Saurin*, président de la FARAPEJ ;
- *Franck Tanifeani*, président du groupe d'appui national « Justice » à la FNARS ;
- *Laurent Theoleyre*, DPIP, DISP de Lyon.

17h00 - 17h30

Synthèse

Philippe Mary, professeur à l'Université Libre de Bruxelles (Belgique).

17h30

Allocution de clôture de *Christiane Taubira*, Garde des Sceaux, ministre de la Justice

La prévention des récidives : évaluation, suivis, partenariats

« "La récidive" n'est calculable, qu'à partir
des récidives enregistrées. »

Début 2013, une Conférence de consensus sur la prévention de la récidive était réunie à Paris, à l'initiative de Madame la ministre de la Justice. Parmi les propositions du jury celle d'une nouvelle peine de milieu ouvert : la contrainte pénale. La loi du 15 août 2014 a notamment consacré cette nouvelle peine.

Ces Journées d'études internationales entendent reprendre cette question récurrente de la récidive, en mettant l'accent sur son pluriel. De fait, d'un contentieux pénal à l'autre, les taux de récidives enregistrés ne sont guère comparables. Ainsi, si le taux d'ensemble des recondamnations d'une cohorte de libérés de prison en 2002 est de 59 %, pour les meurtres il est de 32 %, pour les vols simples de 74 % dans les cinq ans après la sortie; notons bien que la seconde infraction peut être d'une nature différente de la première.

Les résultats de deux recherches empiriques, l'une conduite en Seine-Saint-Denis, l'autre en Charente-Maritime seront présentés. Elles feront aussi l'objet d'une table ronde entre magistrats, personnels des SPIP et certains partenaires de l'administration pénitentiaire. Ces Journées mettront l'accent sur la nécessaire évaluation de l'évolution des personnes placées sous main de justice, et sur les instruments susceptibles d'y contribuer.

Depuis cinq années consécutives, ces Journées réunissent à Sciences Po Paris praticiens, chercheurs, universitaires, étudiants en droit et en sciences politiques, concernés par l'institution pénitentiaire.

Comment s'y rendre ?

Métro : ligne 12 (Rue du Bac, Sèvres-Babylone), ligne 10 (Sèvres-Babylone),
ligne 4 (Saint-Germain-des-Près, Saint-Sulpice)

Bus : lignes 39, 63, 68, 69, 70, 83, 84, 86, 87, 94, 95, 96

L'inscription se fait par courriel auprès de Joëlle Jacquet : joelle.jacquet@justice.gouv.fr

Renseignements : 01 53 00 77 86